

Annexe n°3 : extrait de la terminologie régionale

RESSOURCES

Matériaux et géologie

Terme	Explication
Produit :	Substance, ayant subi un cycle de transformations, destinée à être commercialisée.
Matériaux :	Substances naturelles ou non destinées à une ou plusieurs filières et pour un ou plusieurs usages et dont l'exploitation ne relève pas du code minier.
Matériaux de recyclage ou matériaux recyclés :	Matériaux d'origine anthropique, qui sont réintroduits dans la filière «matériaux» pour un usage éventuellement différent de son origine initiale et qui sort de la filière «déchets».
Matériaux de substitution :	Matériau remplaçant le matériau utilisé auparavant de façon plus habituel (parfois dit «plus noble») et dont la qualité est compatible avec l'usage prévu.
Granulats :	Produit issu du criblage et/ou du concassage d'une substance exploitée, garantissant des caractéristiques répondant à des normes précises et destiné à des usages particuliers dans le BTP et l'industrie.
Granulats recyclés ou granulats de recyclage :	Produits provenant de la transformation de matériaux d'origine anthropique.

GESTION DE LA RESSOURCE

Terme	Explication
Ressource :	Quantité d'une substance susceptible d'être exploitée pour un ou plusieurs usages donnés.
Ressources géologiques potentielles :	Terme utilisé dans l'inventaire des ressources pour qualifier la "ressource brute". Il s'agit d'une quantité de substance estimée sans tenir compte d'aucune contrainte. Elle représente le maximum théorique présent par département ou par région.
Ressources géologiques disponibles :	Ressource géologique potentielle diminuée : - des contraintes de fait (zones urbanisées, linéaires routiers et voies fluviales, voies ferrées, infrastructures particulières : aéroports) ; - des contraintes avec interdictions juridiques opposables (classe I) ; - des zones déjà exploitées (observatoire des matériaux et données DREAL, BSS et scan 25 pour anciennes carrières).
Ressources géologiques :	Ressource géologique disponible à laquelle on applique des éléments.

Terme	Explication
Exploitation/Installation :	Fait d'extraire et de transformer une substance sous couvert d'une autorisation administrative ICPE (carrière proprement dite + installations attenantes). L'installation se traduit généralement par un seul dossier administratif et cesse d'exister avec la production du PV de récolement établi par la DREAL au titre de la législation ICPE.
Recyclage :	Transformation de matériaux d'origine anthropique afin qu'ils soient réintroduits dans la filière matériaux.

PRODUCTION

Terme	Explication
Extraction :	Première phase de production consistant à prélever la substance dans son environnement.
Production :	La production est déterminée en tonnes et correspond aux quantités de produits commercialisables.
Quantité maximale autorisée de substances :	Quantité globale autorisée d'extraction d'une substance durant toute la durée de l'arrêté en vigueur, exprimée en tonnes, en milliers de tonnes ou en m ³ .
Quantité maximale autorisée annuelle de substance :	Tonnage maximal de substance qu'il est autorisé d'extraire sur un an.
Quantité moyenne autorisée annuelle de substance :	Quantité moyenne de substance qu'il est autorisé d'extraire sur la période d'autorisation, ramenée à un an.
Quantité annuelle de substances extraite :	Quantité de substances effectivement extraite sur une année calendaire, destinée à être transformée en produits pour différents marchés/usages, le plus souvent exprimée en tonne.
Quantité annuelle de produit commercialisé :	Quantité de produits effectivement vendue, sur une année calendaire destinée à différents marchés/usages, le plus souvent exprimée en tonne.

BESOINS

Besoins/usages

Terme	Explication
Besoins en granulats pour la construction :	Ce sont les besoins concernant directement ou indirectement la construction bâtiment et génie civil : - Béton Prêt à l'Emploi (B.P.E.) ; - préfabrication ; - négoce et diffus.
Besoins en granulats pour la construction routière :	Besoins concernant directement ou indirectement la construction routière (de l'autoroute au chemin vicinal) : - couches de roulement et graves bitumes ; - assises de chaussée (hors graves bitumes).

Terme	Explication
Besoins en granulats pour VRD :	VRD, couches de forme, remblais.
Besoins pour l'industrie :	Castine pour la sidérurgie, galets siliceux, sables de fonderie, charges minérales et additifs industriels et agricoles, ciments, chaux etc...
Besoins pour usages spécifiques :	Sables de filtration, enrochements, gabions, coulis, amendement agricole etc...

EXPLOITATION

Type d'exploitation

Terme	Explication
Carrière :	Lieu d'extraction de substances non visées par le code minier. Il s'agit aussi d'une installation classée au titre de la rubrique 2510.
Carrière à ciel ouvert :	<p>Carrière exploitée sans puits, ni souterrain, soit à l'air libre, soit en eau, la terre qui recouvre le gisement étant enlevée au fur et à mesure. On distingue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les carrières de roches massives dont pierres de taille ; - les carrières de roches meubles ; - les autres carrières (terrils). <p>Les carrières de roches massives correspondent à l'exploitation de matériaux de trois origines différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les roches éruptives ; • les roches métamorphiques ; • les roches sédimentaires. <p>dont les carrières de pierres de taille correspondent à l'exploitation de matériaux de deux origines différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les matériaux éruptifs (granite) ; • les matériaux métamorphiques (marbres). <p>Les carrières de roches meubles correspondent à l'exploitation de matériaux sédimentaires détritiques non consolidés de trois origines différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les matériaux détritiques anciens (sables pliocènes), voire plus récents (arènes granitiques) ; • les matériaux alluvionnaires des rivières ou fleuves, en eau ou hors d'eau ; • les matériaux sableux des plages et dunes littorales. <p>Leur finalité est la production de granulats.</p> <p>Les autres carrières (terrils, haldes, crassier) correspondent à des entassements de déblais provenant de l'exploitation des mines ou de l'activité sidérurgique.</p>

Terme	Explication
Carrière souterraine :	Exploitation reliée à la surface du sol par des voies de section réduite.

STATUT DE L'EXPLOITATION

Terme	Explication
Surfaces autorisées :	Surface totale ou la somme des surfaces qui concernent l'exploitation, exprimées en hectares ou en m ² , dans le dernier arrêté en vigueur. Cette surface peut être déclinée en surface totale de l'installation et surface exploitée (carrières), la différence traduisant les espaces dédiés au stockage et traitement de la substance exploitée, ainsi que le périmètre de sécurité autour des bords de l'excavation.
Remise en état avant le PV de récolement :	Etat d'une exploitation constaté après la fin de son activité et avant le PV de récolement qui clôt son existence administrative.
Réaménagement :	Changement de statut, de vocation, d'une exploitation remise en état, conformément à l'arrêté préfectoral d'autorisation. Cet état ne relève plus de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement mais peut être soumis à d'autres réglementations (IOTA...).

LES FLUX

Terme	Explication
Flux :	Mouvements de substances (qui vont être transformées) ou de produits caractérisés par différents paramètres : - le type ou la nature du produit ; - la quantité de produit ; - le conditionnement ; - la distance (avec les zones de provenance et de destination) ; - le mode de transport.

NATURE DU FLUX

Terme	Explication
Entrée :	Approvisionnement en produits du département visé par le schéma par un territoire situé hors du périmètre du schéma.
Sortie :	Destination des produits extraits dans le département visé par le schéma vers un territoire situé hors du périmètre du schéma.
Interrégional :	Mouvement de produits d'une région à l'autre.
Intradépartemental :	Mouvement de produits à l'intérieur du département visé par le schéma.

Terme	Explication
Intrarégional :	Mouvement de produits au sein de la région.
Extrarégional :	Mouvement de produits hors de la région.
Transfrontalier :	Mouvement de produits entrant et sortant entre le département visé par le schéma et un pays étranger limitrophe, impliquant le franchissement d'une ou plusieurs frontière (s).

DEVELOPPEMENT DURABLE

Terme	Explication
Evaluation environnementale :	Evaluation des incidences sur l'environnement d'une politique, d'un programme, d'un plan ou d'un projet. Il s'agit donc de l'analyse préliminaire, globale et critique des problèmes, effets et résultats, tant positifs que négatifs, en matière d'environnement d'un projet ou d'une politique.